

Ancenis: Réorganisation... Nort sur Erdre : encore des soucis!

Nantes le 27 août 2013

ANCENIS: Sudptt a été reçu en audiences pour présentation du diagnostic en juin et des scénarios le 20 août : bilan ? des idées mais de la productivité...

En juin, la direction annonçait que l'emploi (CADOR) passerait à la mise en place de la réorganisation, en novembre 2013, de 50,29 à 48,54 PT (Positions de Travail), soit la suppression de +/- 1,8 emploi! La Poste justifie ces suppressions en ne misant que sur la baisse de trafic qui serait de - 8,47%. Différentes pistes de réflexion seront abordées en groupes de travail: régimes et organisation du travail, changements d'horaires, mise en place de binômes supplémentaires sur toutes les équipes, tournées mixtes multi activités, sécabilité structurelle des lundis, rythme de distribution des IP (Imprimés sans adresse), 2ème présentation des colis etc...

Ce qui pourrait être perçu comme quelques bonnes nouvelles cache hélas trop souvent des contreparties : 0,36 PT est réinjecté au titre de la 2ème présentation des colis : c'est une bonne chose de valoriser en temps cette 2ème présentation mais il faut savoir que la Poste veut impérativement réduire les mises en instances qui lui coûte !

C'est une bonne chose aussi de ré internaliser la collecte de St Mars la Jaille à hauteur de 0,21 PT, Sud a toujours dit que c'était une connerie de sous traiter les collectes par des taxis!

C'est également positif d'intégrer les IP de Mésanger et Oudon à hauteur de 0,26 PT, sauf que ça déshabille les collègues de Médiapost de l'autre coté!

Reste que les 0,40 PT ajoutés pour les nouvelles constructions semblent insuffisant quand on connait les spécificités de la distribution en rural!!!

Et surtout, nous restons opposé au fait que la Poste profite de cette réorganisation pour appliquer un taux "d'anticipation" de la baisse du trafic à venir de 5% en supprimant 0,67 PT supplémentaires!



La présentation faite le 20 août serait le fruit de la réflexion des groupes de travail... sauf que les pistes annoncées en juin étaient déjà les mêmes et que les choses ont seulement évoluées dans le sens que la direction voulait les voir avancer: 3 régimes de travail qui pourraient se mettre en place sont proposés (42h actuelles avec 5 jours travaillés par semaine, 38h22 avec 1 repos toutes les 2 semaines ou 35h par semaine sans repos de cycle mais avec des journées de 5h50). Pour Sud, choisir un régime de travail qui, de fait, validera la suppression de 1,8 emploi reste un choix de dupe : même si tout peut être fait pour aménager l'organisation du travail dans ces différents régimes de travail, l'addition finale restera la suppression d'emplois!

Ensuite, sur la feuille remise pour la consultation, tout était fait pour que les agents choisissent le 35/42 avec le scénario 1 qui détaille au mieux les avantages de ce choix là :

- Le 38h22 pourrait très bien reprendre des idées du 35/42, dont des samedis non travaillés, certes avec moins de repos de cycle mais avec des journées de travail moins longues et donc moins de suppression de tournées!
- Le 35h sec proposé est par contre une forfaiture, vu que les 35 heures ont été mises en place justement pour que les postiers-ères puissent avoir des repos de cycle et ne plus travailler 6/7, ce n'est d'ailleurs en rien un régime de travail voulu par la Poste vu qu'elle serait obligée de créer des tournées, de remettre des casiers et d'acheter des véhicules !!!

Bref, comment faire du neuf avec du vieux: Tout est dans le discours de la co-construction! Tout est misé sur l'organisation du travail du 35/42 avec des positions de travail en mixte, dites Multi-activités ou en accentuant la mise en place de binômes qui feraient une demi tournée le matin et feraient les collectes l'après midi et la massification du courrier. Ce genre de positions de travail se développe depuis quelques années dans les bureaux, la Poste en profitant pour faire de la productivité en récupérant du temps de pause. Et effectivement, le fait de se reposer 1 samedi sur 2 est alléchant pour des factrices et facteurs qui travaillent depuis toujours presque tous les samedis... et pour attirer les collègues, la possibilité que ces positions mixtes soient "achetables" grâce au nouveau texte sur la vente des quartiers peut achever d'en persuader plus d'un-e de changer sa façon de travailler... mais il n'y aura pas de la place pour tout le monde! Nous alertons la Poste sur le fait que les agents qui travailleront en mixte auront une amplitude horaire journalière beaucoup plus importante et que la coupure du midi le sera aussi! Au passage, de 33 tournées de titulaires dites "classiques", hormis le binôme déjà existant, on passera à 24, ce qui peut induire de vrais bouleversement dans les habitudes de travail et provoquer certaines pertes de repères qui sont sources de risques psycho-sociaux (RPS). Sud revendique que toutes ces nouvelles positions de travail soient achetables à la prochaine vente de quartiers.



Pénibilité: La direction propose de réduire la pénibilité liée à la distribution des IP en supprimant la sécabilité structurelle des lundis. Dans les faits, cela permettra surtout de réduire les dépassements horaires des lundis qui coûtent cher, vu que certains collègues emportent la totalité ou presque des IP pour s'en débarrasser au plus vite en plus de la séca. Historiquement, les IP devraient être distribués en 5 jours, dans la pratique, c'est souvent fait en 1 ou 2 journées. Sud alerte le directeur sur le fait qu'une telle mesure peut aussi inciter les agents à tout emporter le lundi et être source de pathologies!

Avec la mise en place des PT mixtes, les colis seront faits l'après midi d'où l'économie de 2 véhicules en plus de la suppression de 1,8 PT. Pour Sud, les gains de productivité doivent être partagés et redistribués aux agents d'Ancenis. Sud revendique :

Compensations:

- 4 RC / agents pour tous les travaux supplémentaires en plus des doublures
- 1 heure RC / semaine sur 6 mois en + des 4 RC pour les rouleurs, facteurs de cycles, FE et FQ
- 4 semaines de levée de la sécabilité structurelle à la mise en place
- Aucune semaine de sécabilité de Gestion en 2014 ! Une réorg' servant à remettre les tournées à temps complet, SUD ne veut pas entendre parler de double peine avec de la flexibilité supplémentaire
- 5 promotions à l'ancienneté en 1.3!
- La compensation de toute augmentation de trajet domicile/travail pour tous les agents (Varades...)

Autres demandes:

- la mise en place d'un n° de portable pour que le bureau soit joignable à toute heure
- une compensation pour les agents qui ont fait toutes les semaines de séca de gestion cet été 2013

Les seules réponses de l'encadrement ont été de nous prendre pour des illuminé-es parce qu'il faut faire des économies et blablabla... La suite à la prochaine audience (pas fixée à ce jour). Pour Sud, la solution reste la mobilisation! Les découpages seront faits en octobre, après il sera trop tard...

Nort sur Erdre: La seule bonne nouvelle est le report officiel de la réorganisation en avril 2014, une réunion de lancement serait organisée en septembre 2013! Au quotidien, ce sont des problèmes de tournées à découvert avec des agents qui reviennent sans arrêt sur leurs repos de cycles, la sécabilité mise en place même quand il n'y a pas de malade! Le manque de personnel pour remplacer les collègues enceintes ou encore un autoritarisme de la hiérarchie qui bafoue les règles élémentaires du dialogue social, malgré une enquête interne demandée par les représentant-es CHS.CT sur la mauvaise ambiance du bureau! Sudptt demande une audience au Directeur de groupement en urgence et lance une pétition du personnel afin que cesse ces comportements déviants et que soient respecté l'ensemble du personnel quel que soit son rôle!!!